

Image not found or type unknown



un avocat peut-il revenir sur sa décision?

Par **lucien19**, le **07/05/2013** à **00:20**

bonjour, suite à l'achat d'un bien immobilier, l'avocat de la vendeuse m'a demandé des dommages et intérêts afin d'indemniser la vendeuse pour le retard dans la transaction...j'ai envoyé un chèque de 4500 euros...15 jours après, le chèque n'a toujours pas été encaissé...comme j'ai accompagné une lettre dans laquelle j'ai exprimé mon mécontentement un peu brusque...l'avocat de la vendeuse peut-il changer d'avis à la suite de cette lettre et me poursuivre en justice? merci de la réponse...